

- VILLE DE COIGNIERES -

---

CONSEIL MUNICIPAL

---

Séance du Vendredi 16 septembre 2016

---

COMPTE RENDU SUCCINCT

---

L'an deux mille seize, le seize septembre, à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil municipal de la commune de Coignières s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation de Monsieur Jean-Pierre SEVESTRE, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 27.

Étaient présents :

M. Jean-Pierre SEVESTRE - Maire,  
Mme Dominique CATHELIN, M. Ali BOUSELHAM, Mme Marion EVRARD,  
M. Nicolas RABAUX, M. Jean DARTIGEAS, M. Alain ROFIDAL – Adjoints,  
Mme Catherine BEDOUELLE, M. Roger BERNARD, M. Francis-André BREYNE,  
M. Didier FISCHER, M. Eric GIRAUDET, Mme Caroline LENFANT, Mme Sylvaine MALAIZE,  
Mme Simonne MENTHON, M. Gérard MICHON, M. Marc MONTARDIER,  
Mme Patricia MONTOUT-BELLONIE, Mme Cristina MORAIS, M. Henri PAILLEUX,  
Mme Sophie PIFFARELLY, Mme Brigitte VALLEE. – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

Mme Andrine VIDOU représentée par Mme Marion EVRARD  
Mme Catherine PONSARDIN représentée par M. Jean DARTIGEAS  
Mme Nathalie FIGUERES représentée par Mme CATHELIN  
M. Alain OGER représenté par M. Marc MONTARDIER  
M. David PENNETIER représenté par M. Nicolas RABAUX

---

Madame Simonne MENTHON est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

## ORDRE DU JOUR

La présidence de séance est assurée par Monsieur le Maire.

### I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance 29 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

### II – DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date	N°	Objet	Co-contractant	Montant
13/06/16	16/DF/45	Décision relative à l'organisation d'une sortie pour les agents communaux	Sociétés Ideal Meetings & Events et SAVAC	5 704 € TTC
13/06/16	16/DGS/46	Décision relative à l'enseignement de l'équitation pour les classes de CM2 des écoles Gabriel BOUVET et Marcel PAGNOL	La Clairière d'Epona	165 € TTC
02/06/16	16/47/DGS	Décision portant signature d'une confirmation de commande avec la Sté MENGUY BURBAN (AUTOCARS)	Société MENGUY BURBAN (AUTOCARS)	3 990 € TTC
09/06/16	16/48/SSC	Décision portant approbation d'une convention avec le S.I.V.O.M de la Région du Mesnil Saint-Denis pour l'utilisation des installations piscine	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM)	152 €/heure TTC
17/06/16	16/49/DT	Décision relative au marché de travaux de rénovation et d'isolation extérieure à la Résidence des Personnes Agées « Les Moissonneurs »	Entreprises : - SAS EMMER - GUY CARTIGNY BATIMENT - SARL BRO BATIMENT - OTIS	182 000 € HT 123 946 € HT 7 930 € HT 67 640 € HT
15/06/16	16/50/DT	Décision relative à la prise en charge d'une franchise pour le sinistre du 7 juin 2016	Mme COURGENOUIL Michèle	60,35 € TTC
21/06/16	16/51/DT	Décision relative à la mission de maîtrise d'œuvre concernant les études de création d'un carrefour giratoire sur la RD13 (rue de Montfort l'Amaury)	FONCIER EXPERTS	5 266 € HT
28/06/16	16/52/DGS	Décision portant signature d'une convention de mise à disposition à l'association A.V.E.C.C. une partie du gymnase du Moulin à vent sis 16 rue du Moulin à Vent à Coignières	Association A.V.E.C.C.	----
29/06/16	16/53/SJ	Décision portant signature d'un avenant à la convention individuelle d'occupation conclue le 30 octobre 2015 portant sur le local n°9 de consultation du Pôle Local de Santé pluridisciplinaire	Mme Mariam GHETREFF (Diététicienne)	

30/06/16	16/54/SJ	Décision portant signature d'une convention individuelle d'occupation portant sur le local n° 3 de consultation du Pôle Local de Santé Pluridisciplinaire de Coignières	M. Bruno SIMOES VILAS BOAS	435,29 € TTC mensuels
30/06/16	16/55/DT	Décision relative à la passation de l'avenant n°1 au marché d'entretien des espaces verts	Entreprise SERVENT SAS	3081,76 € HT
06/07/16	16/56/DT	Décision relative à la mission de contrôle technique dans le cadre de la création d'un Auvent Groupe Scolaire BOUVET	Société QUALICONSULT	1176 € TTC
08/07/16	16/57/SJ	Décision portant signature d'une convention individuelle d'occupation portant sur le local n°11 de consultation du Pôle Local de Santé Pluridisciplinaire de Coignières	Mme Andreea IONITA – Chirurgien Dentiste	888,64 € TTC
21/07/16	16/58/DF	Décision portant renouvellement du contrat de remise et collecte du courrier	La Poste	2796 € TTC
19/07/16	16/59/DT	Décision portant autorisation de signer une convention dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie	Société LOCASYSTEM	127,20 € TTC + 4,15 € HT/GWh

### **III - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL a élu, à l'unanimité, sur une liste unique :

- les huit représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

### **IV - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA COURANCE (SIAC) SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'EXERCICE 2015**

Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport annuel 2015 présenté par le SIAC sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

### **V - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ARS SUR LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE ET PHYSICOCHIMIQUE DE L'EAU POUR L'EXERCICE 2015**

Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport annuel 2015 de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité bactériologique et physicochimique des eaux destinées à la consommation humaine.

### **VI - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUEZ SUR LE SERVICE DE L'EAU POUR L'EXERCICE 2015**

Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport annuel 2015 du délégataire SUEZ Environnement sur le service de l'eau.

## **VII - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité,

ARTICLE 1<sup>er</sup> – DÉCIDE de modifier le tableau des effectifs à compter du 1er octobre 2016, ainsi qu'il suit :

1. Transformation de l'emploi de responsable Jeunesse et Sports non-titulaire en emploi titulaire du grade d'Adjoint d'Animation de 2ème Classe – emploi de catégorie C et suppression de l'emploi précédent du tableau des effectifs.
2. Création de deux emplois du grade d'Adjoint Technique Territorial de 1ère Classe – emploi de catégorie C pour permettre la nomination de deux agents au grade supérieur. Cette création entraîne la suppression de deux emplois du grade d'Adjoint Technique Territorial de 2ème Classe titulaire, suite à nomination au grade supérieur.

ARTICLE 2 – ADOPTE le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

ARTICLE 3 – DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

## **VIII – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC D'ACHAT D'ORDINATEURS ET DE PRESTATIONS ASSOCIÉES ENTRE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES ET LES COMMUNES DE COIGNIERES – ELANCOURT – GUYANCOURT – LA VERRIERE – LES CLAYES-SOUS-BOIS – MAGNY-LES-HAMEAUX - MAUREPAS – MONTIGNY-LE-BRETONNEUX – TRAPPES – VILLEPREUX – ET VOISINS-LE-BRETONNEUX**

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE – AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention de groupement de commandes avec Saint-Quentin-en-Yvelines portant sur la fourniture de matériels informatiques et prestations associées.

**La séance est levée à vingt-et-une heures et cinquante minutes.**

Coignièrès, le

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Le Maire,**

**Jean-Pierre SEVESTRE**